

PJ n°48
-
PLAN D'ENSEMBLE

9° du I. de l'article D.181-15-2 du Code de l'Environnement



**CARRIERES
CHAMPENOISES**

Préfecture de l'Aube

2 rue Pierre Labonde
CS 20372
10 025 TROYES CEDEX

A l'attention de Monsieur le Préfet

Objet : Demande de dérogation pour la modification de l'échelle du plan d'ensemble de la carrière de Jully-sur-Sarce

Réf. : Code de l'environnement – 9° du I. de l'article L.181-15-2

Monsieur le Préfet,

Je soussignée, Anne-Blandine BOURGOIN, agissant en qualité de gérante de la société Carrières Champenoises, sollicite une dérogation pour modifier l'échelle du plan d'ensemble de la carrière sise sur le ban communal de Jully-sur-Sarce du 1/200^{ème} à l'échelle du 1/1 500^{ème} compte-tenu de la superficie du projet.

Dans l'attente des suites que vous voudrez bien donner à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Fait à Vaudes, le 23/05/2021

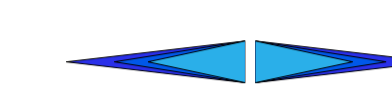
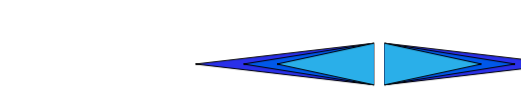
Anne-Blandine BOURGOIN
Gérante

CARRIERES CHAMPENOISES

47, Grande Rue
10 260 VAUDES
Tél : 03 25 40 92 35
E-mail : carriereschampenoises@orange.fr

CARRIERES CHAMPENOISES

CARRIERES-TRANSPORTS-LOCATIONS
SAS au capital de 85 376€
47, Grande Rue - 10260 VAUDES
☎ 03.25.40.92.35 - FAX 03.25.40.71.54
Email : carriereschampenoises@groupebourgoin.fr
RCS TROYES B 632 880 043 - APE 812 Z




PLAN D'ENSEMBLE

Echelle : 1/1 500



ENCEM Grand Est



	Périmètre des terrains objet de la demande d'autorisation d'exploitation de carrière (renouvellement)
	Périmètre des terrains objet de la demande d'autorisation d'extension de carrière
	Limite exploitable
	Rayon de 35 m

RESEAUX

	ERDF Réseau électrique HTA aérien
	Réseau électrique HTA souterrain
	Poste de répartition
	RTE Liaison 63kV n° 1 Creny-Poisot-St-Pierre-les-Vauxdes
	GRDF Réseau souterrain Ø 63 mm
	ORANGE Arrière adrienne
	VEOLIA Canalisations de refoulement

OCCUPATION DU SOL

	Boisement
	Culture
	Vegetation herbacée - Friche
	Sol nu - carreau d'exploitation
	Route - Chemin
	Limite communale
	Courbe de niveau en m NGF
	Point cote en m NGF